

Chers parents,

La rentrée scolaire s'inscrit cette année dans un contexte sanitaire particulier, avec une circulation active du SARS Cov-2, virus de la COVID 19.

Ce courrier, à conserver, est là pour vous informer des actions menées à l'école et du rôle que chacun doit jouer pour la santé de tous et de votre enfant.

1/ A la maison : votre enfant présente au moins un de ces symptômes (fièvre > 38°, toux, gêne respiratoire, diarrhées, vomissements...)

- ➔ Vous devez impérativement garder votre enfant à la maison et consulter sans délai votre médecin traitant qui décidera, le cas échéant, de vous orienter vers la réalisation d'un test de dépistage.
- ➔ Vous devez impérativement prévenir le directeur ou la directrice de votre école qui se mettra en lien avec l'équipe médico-sociale de votre école.
- ➔ Le retour de votre enfant à l'école s'effectuera en concertation avec l'équipe médico-sociale et votre médecin traitant.

2/ A l'école : votre enfant déclare en cours de journée au moins un de ces symptômes (fièvre > 38°, toux, gêne respiratoire, diarrhées, vomissements...)

Votre enfant est pris en charge par un adulte de l'équipe pédagogique et sera accompagné vers un lieu à l'écart du groupe d'enfants.

- ➔ Vous serez contactés afin de venir chercher votre enfant dès que possible : il est pour cela très important que vous puissiez être joignables rapidement (merci de transmettre vos coordonnées téléphoniques personnelles et professionnelles au directeur ou à la directrice de l'école ainsi qu'au directeur ou à la directrice de l'accueil périscolaire).
- ➔ Vous devrez alors consulter aussi rapidement que possible votre médecin traitant qui décidera des suites données (test ou non).
- ➔ Le retour de votre enfant à l'école s'effectuera en concertation avec l'équipe médico-sociale et votre médecin traitant.

Si un cas positif est confirmé au sein d'une école

Nos équipes médicales sont systématiquement informées par l'Agence Régionale de Santé (ARS) du nom de la personne ou de l'enfant concerné.

Dans la foulée, un protocole défini par l'ARS, est mis en œuvre conjointement par la Ville de Lyon et l'Education nationale. Il prévoit :

- L'identification des cas contacts (adultes et enfants) selon des critères précis fixés par l'ARS
- La communication en direction des familles



Pour les parents des enfants dits « cas contacts », une information collective sera donnée sur place à l'école le jour même (sortie de classe ou de l'accueil du soir), au sein de chaque classe concernée, avec notamment :

- Communication des dates de mise en quatorzaine de votre enfant
- Communication de la date du test à réaliser : conformément aux orientations fixées par l'ARS, il vous sera demandé de fournir votre numéro de sécurité sociale
- La remise d'un justificatif d'absence pour votre employeur si nécessaire
- La remise du courrier type établi par l'ARS avec les recommandations sur la conduite à tenir à la maison jusqu'au retour à l'école au terme de la quatorzaine

Les modalités d'organisation de cette information collective s'effectueront dans le respect des mesures sanitaires (petits groupes, gel hydro alcoolique fourni) ; vous devrez porter un masque afin de pouvoir pénétrer dans les locaux scolaires.

Les parents qui ne pourront pas se rendre disponibles et venir à la sortie de l'école pour cette information, seront systématiquement contactés par téléphone par le directeur ou la directrice ou un membre de l'équipe médico-sociale de l'école ; les documents pourront être transmis ou remis en main propre dès le lendemain.

Pour les autres parents de l'école, un courrier d'information établi par l'ARS sera également transmis afin de bien expliquer la situation.

Si vous avez des questions complémentaires, je vous invite à vous rapprocher de l'équipe médico-sociale de votre école dont les coordonnées sont affichées devant chaque établissement. Une adresse de messagerie vous est par ailleurs accessible si vous souhaitez poser vos questions en lien avec cette crise sanitaire et la prise en charge de votre enfant : medico-social.scolaire@mairie-lyon.fr

Soyez assurés que nos équipes sont pleinement mobilisées et mettront tout en œuvre pour vous accompagner ainsi que vos enfants dans ce contexte particulier auquel nous devons, ensemble, nous adapter.

C'est dans ce contexte bien particulier que nous souhaitons une bonne rentrée scolaire à votre ou vos enfant-s.

Nous vous prions d'agréer nos respectueuses salutations.

Stéphanie Léger

Adjointe au Maire de Lyon

En charge de l'Education



Arlette Gaune

Directrice de l'Education



Dr Sophie Gardenat- Leboidre

Médecin conseiller technique

Direction de l'Education

